

En Initial
et Alternance

BTS ASSURANCE

Obtention d'un diplôme d'Etat de niveau III reconnu par la branche Assurances.



Votre profil actuel

- Titulaire du baccalauréat
- Un bac ES, S, L, ou STG (comptabilité et gestion ou action et communication commerciale) est un atout supplémentaire.

Nos clés de réussite

Méthodes pédagogiques

L'intégration professionnelle est tout particulièrement favorisée grâce à :

- **des contenus** en relation directe avec les connaissances requises en entreprise,
- **des formateurs en majorité professionnels de l'assurance.**



Alternance ou Initial : 2 formats au choix

Couramment utilisée, la formation en alternance n'est pas systématiquement la meilleure solution pour réussir son diplôme. La formation en initial vous permet aussi d'intégrer le monde professionnel par le biais de stages tout au long du cursus. De plus, vous bénéficiez d'un nombre supplémentaire d'heures de formation.

Contenu Pédagogique

- Droit de l'assurance
- Gestion et souscription des contrats d'assurances
- Gestion et indemnisation des sinistres
- Surveillance du portefeuille des assurés
- Techniques d'assurances de biens et de responsabilités
- Techniques d'assurances de personnes et produits financiers
- Communication et Gestion de la relation Client
- Techniques commerciales
- Environnement économique, juridique et managérial de l'assurance
- Culture générale et expression française
- Anglais.

Contrôle des connaissances et diplôme

- Contrôle continu
- BTS blancs durant la formation
- Examen final de l'Education Nationale

“ Permettre à tous
d'accéder non seulement
à un métier mais surtout
à un projet de vie
en révélant en chacun
son potentiel et la diversité
de ses talents...
Telle est l'ambition
de SUPERTERTIAIRE ”

Sylvain Lévy Valensi
Directeur Général



SUPERTERTIAIRE
L'ÉCOLE DES MÉTIERS DU PATRIMOINE

Durée de la formation

24 mois

Début de session :
octobre

Inscriptions

www.suptertiaire.com

contact@suptertiaire.com

N° vert : 0800 880 446

Ce qu'il
faut savoir
sur votre
futur métier...



Votre futur secteur

Les Métiers de l'Assurance : des techniques jusqu'au conseil

Le titulaire du BTS Assurance exercera principalement des fonctions techniques intégrant une importante dimension de conseil et de relation avec la clientèle. Aujourd'hui, il s'appuie fortement sur les technologies de l'information, de la communication. Maîtrisant les techniques d'assurance, la gestion des contrats et des sinistres et la relation clients, il réalise l'analyse du besoin et le conseil à la clientèle portant sur :

- des contrats, standardisés ou non, afférents à des risques de masse (multirisque habitation, automobile, santé, prévoyance, épargne retraite...),
- des risques spécifiques (risques industriels, construction, responsabilité civile, dommages...).

Large palette d'activités

Grâce à votre formation polyvalente, de multiples activités pourront vous être confiées :

- Analyse du besoin, évaluation du risque, prévention et protection des risques,
- Proposition des produits d'assurances et leur valorisation,
- Services adaptés à la souscription des contrats d'assurances, et à l'indemnisation des sinistres selon le profil du client,
- Application des règles juridiques,
- Suivi de la procédure et de l'organisation interne à l'entreprise,
- Gestion du contrat et du compte client,
- Surveillance du portefeuille...

Les qualités requises et appréciées par la profession

- Rigueur et souci de la qualité du service,
- Adaptabilité ● Réactivité,
- Discrétion ● Autonomie,
- Capacité à travailler en équipe,
- Méthode, organisation et sens des priorités.

Nombreux débouchés

Titulaire du BTS Assurance, vous pourrez exercer notamment dans des structures telles que :

- Les Compagnies d'assurances et/ou de réassurance
- Les Courtiers et les agents généraux d'assurances
- Les Experts d'assurances
- Les Mutuelles d'assurances
- Les Banques

Envie d'en savoir plus ?

Contactez- nous...

SUPERTIAIRE
32, rue de Paradis
75010 PARIS
01 42 47 82 40



www.suptertiaire.com
contact@suptertiaire.com
N° Vert : 0800 880 446



SUPERTIAIRE
L'ÉCOLE DES MÉTIERS DU PATRIMOINE

